

DEPARTEMENT DE L'HERAULT

ARRONDISSEMENT DE MONTPELLIER

COMMUNE DE MARSEILLAN

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 7 juin 2022 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune de MARSEILLAN s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de **M. Marc Rouvier, 1^{er} Adjoint.**

Présents : M. ROUVIER - L. FABRE - G. REQUENA - S. BASSI-ALLEMAND - M. IBARS - A. KELLY - L. GASC - C. PROUTEAU - B. DANIS - N. LECLERC - D. CUPOLI - A. CHOUKROUN - C. AZAIS - S. MARTI - S. JEAN - L. DELAITE - D. SAUVADE - A. ZAKHARY

Absents représentés : Y. MICHEL par M. ROUVIER - M-C. FABRE DE ROUSSAC par M. IBARS - JC. ARAGON par L. GASC - M. PEREZ par G. REQUENA - W. BIGNON par D. CUPOLI - D. VIALAS par L. DELAITE - C. PINO par D. SAUVADE - J. GROSSO par A. ZAKHARY

Absents : JD. POUSSIER - JF. MARY - C. BASTIDE

4. Budget supplémentaire 2022 Gendarmerie (Annexe 4)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.1612-12, L.2121-31

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Vu la délibération du Conseil Municipal, adoptant le budget Primitif de l'exercice 2022,

Vu la délibération du Conseil Municipal de la présente séance concernant l'approbation du Compte du Compte Financier Unique et l'affectation de résultat de l'exercice 2021,

Par délibération du Conseil Municipal de la même séance, le Compte Financier Unique, établi annuellement et conjointement par l'ordonnateur et le trésorier municipal à la clôture de l'exercice budgétaire a été approuvé et le résultat de clôture a été affecté de la façon suivante au budget supplémentaire proposé ci-après :

SECTION D'INVESTISSEMENT

Recettes compte 001 « Résultat d'investissement reporté » 451 310,33 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Recettes compte 002 « Résultat de fonctionnement reporté » 551 793,19 €

La proposition de Budget supplémentaire sur l'exercice 2022, présentée ci-dessous, permet la prise en compte des résultats de l'exercice 2021 ainsi que l'ajustement des prévisions initiales de recettes et de dépenses inscrites au Budget Primitif 2022.

Il s'équilibre comme suit :

Section fonctionnement.....

551 793,19 €

Section investissement

401 041,33 €

M57 BUDGET ANNEXE GENDARMERIE

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Niveau de vote	INTITULE	Libellé	Dépenses	Recettes
		<u>OPERATIONS REELLES</u>		
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		531 793,19	
65	CHARGES DE GESTION COURANTE (hors 6586)		10 000,00	
66	CHARGES FINANCIERES		10 000,00	
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE			551 793,19
		TOTAL OPERATIONS REELLES	551 793,19	551 793,19
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS		0,00	
		TOTAL OPERATIONS ORDRE	0,00	0,00
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT			551 793,19	551 793,19

SECTION D'INVESTISSEMENT

Niveau de vote	INTITULE	Libellé	Dépenses	Recettes
		<u>OPERATIONS REELLES</u>		
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			-50 269,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		201 041,33	
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		200 000,00	
001	RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE			451 310,33
		TOTAL OPERATIONS REELLES	401 041,33	401 041,33
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS			0,00
		TOTAL OPERATIONS D'ORDRE	0,00	0,00
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT			401 041,33	401 041,33

Par conséquent, il vous est proposé :

D'adopter le budget supplémentaire sur l'exercice 2022, concernant le Budget annexe Gendarmerie détaillé ci-dessus,

D'autoriser le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à ce dossier.

Il convient d'en délibérer.

LE CONSEIL

Où l'exposé de la conseillère municipale

DELIBERE

A LA MAJORITE

(Pour 24, Contre 2)

Adopte le budget supplémentaire sur l'exercice 2022, concernant le Budget annexe Gendarmerie détaillé ci-dessus,

Autorise le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à ce dossier.

**Et ont, les membres présents,
signé au registre.**

Pour copie conforme,

Le 1^{er} Adjoint, Marc Rouvier

